

ABONNEMENT

Saumur: Un an 30 fr. Six mois 16. Trois mois 8. Poste: Un an 35 fr. Six mois 18. Trois mois 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 90. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 12 JUILLET

Les papiers de Frédéric III

DIVULGATION DES PLANS DE BISMARCK

L'affaire des papiers de Frédéric III est aujourd'hui enfin à peu près divulguée. On verra par les détails que donne le correspondant berlinois de la Lombardia quelle gravité elle a, et combien en Allemagne elle est de nature à passionner les esprits.

Si les renseignements donnés sont réellement exacts, l'attitude de M. de Bismarck et de l'empereur Guillaume est facilement explicable, l'impératrice Victoria tenant entre ses mains les fils de la politique du grand chancelier.

D'après le correspondant de la Lombardia, il ne s'agirait de rien moins que d'un mémoire sur la politique extérieure présenté par M. de Bismarck à l'empereur Frédéric, le 11 mars, à Leipzig:

« Ce document — écrit le correspondant en question — contient de nombreux secrets d'Etat sur les relations intimes de la chancellerie, sur les rapports secrets de certains confidentiels haut placés, toutes les idées du chancelier sur la question d'Orient; en un mot, c'est un document hors de prix pour une puissance étrangère.

» L'empereur Frédéric l'avait fait lire à l'impératrice Victoria qui le remit aussitôt à la reine d'Angleterre.

» On comprend donc le motif de la mission intime du comte Herbert de Bismarck à Londres. Son père voit son édifice diplomatique compromis, d'autant plus que l'Angleterre s'appête à en profiter.

» Tenez pour certain que le voyage de l'empereur Guillaume à Saint-Petersbourg se rattache directement à cet incident délicat. L'empereur ne se serait pas déplacé, si la reine d'Angleterre n'avait emporté le document en question. »

Les révélations, on le voit, viennent à leur heure avant l'entrevue de Peterhof.

On affirme à Berlin que Guillaume II et le ministre de la justice se sont rendus auprès de l'impératrice Victoria pour l'engager à faire rapporter à Berlin les documents qui appartiennent à l'Etat. Cette démarche n'a pas plus abouti que celle tentée la veille par tous les ministres.

A côté de la nouvelle elle-même, donnée par la Lombardia, il est intéressant de relater les commentaires qui y ont rapport.

Le Matin fournit, à ce point de vue, de nombreux détails.

Voici dans quelles circonstances M. de Bismarck a rédigé le rapport soustrait:

« Dès le mois de février, le chancelier avait écrit cet exposé, craignant d'être surpris par la mort du vieux Guillaume; mais il y a ceci de particulier dans cette histoire, c'est que M. de Bismarck n'avait écrit son exposé qu'en vue de l'Empereur actuel, car il croyait que le jeune prince Guillaume réussirait à persuader son père d'abdiquer en allant à San Remo.

» Dans cet écrit, — très long, — M. de Bismarck voulait donner à son élève un tableau détaillé de la situation dans laquelle se trouve l'empire vis-à-vis de l'Europe.

» Il touchait à toutes les questions pendantes. Il exprimait franchement tous ses points de vue, toutes ses espérances, tous ses calculs sur l'éventualité d'une guerre russo-autrichienne. Bref, il se découvrait complètement et laissait voir très nettement le fond de sa politique.

» L'empereur Frédéric n'abdiqua pas. M. de Bismarck se résigna à remettre cet exposé au père de son prince, dans l'entrevue de Leipzig.

» L'auguste malade prit le lit. Le mémoire de M. de Bismarck et d'autres papiers restèrent quelque temps dans la chambre, puis disparurent.

» Après la mort de Frédéric III, M. de Bismarck, inquiet, fit demander son papier.

» Introuvable! » La fureur du chancelier éclata. Il la fit partager au nouvel Empereur, et des scènes

pénibles eurent lieu entre la mère, l'impératrice Victoria, et son fils. Le fils accusa violemment sa mère d'avoir soustrait ou laissé soustraire des papiers d'Etat de la plus haute importance.

» Il menaçait de traduire tout le monde en justice, d'ouvrir un scandaleux procès contre les médecins anglais, contre l'impératrice, etc.

» Mais tout cela ne faisait pas rendre les papiers et le fameux mémoire qui est bel et bien encore entre les mains des diplomates anglais, lesquels se gaudissent du bon tour joué à M. de Bismarck. On a des armes contre lui, maintenant. On tient de sa main l'exposé de toute sa politique. Les Anglais feront savoir, s'il le faut, à Saint-Petersbourg, à Vienne ou ailleurs, ce que pense le chancelier. Vis-à-vis de la Russie, surtout, l'arme est terrible: n'ont-ils pas déjà discrètement dévoilé à Saint-Petersbourg certaines pensées mystérieuses du grand-chancelier.

» Le coup était dur pour ce dernier. On dépêcha M. de Winterfeld à Londres.

» Il ne rapporta rien. A tout prix, il fallait chercher à devancer les Anglais à Saint-Petersbourg, voir le Czar, le combler de prévenances... Le voyage de l'Empereur fut décidé. »

Ainsi donc, le voyage en Russie aurait pour motif principal de parer le coup droit porté par la divulgation du rapport remis à Frédéric III.

INFORMATIONS

Entre républicains

On lit dans la Justice du 8 juillet, sous la signature de Camille Pelletan:

« Rochefort tombe si bas qu'il se place au-dessous de toute réponse. »

République française du même jour:

« M. le ministre des finances ne se contente pas de nier, avec une effronterie digne de M. Boulanger, les paroles qu'il a

prononcées jeudi devant la commission du budget.

» M. le ministre des finances attache peu d'importance aux discours ridicules qu'il tient devant la commission du budget! Nous attachons encore moins d'importance, si possible, AUX IMPERTINENCES DU DÉMAGOGUE QUI S'EST MIS AU BAN DES RÉPUBLICAINS le jour où il a pris la plume pour appuyer, dans les Bouches-du-Rhône, la candidature de ce vieux scélérat qui se nomme Félix Pyat. »

Ce « vieux scélérat » de Félix Pyat a été soutenu par tous les républicains, le journal opportuniste ne peut l'avoir oublié.

La presse gouvernementale a vu dans le succès de « ce vieux scélérat » une victoire dont la République avait le droit d'être fière.

La partie du palais que va occuper, à Fontainebleau, le Président de la République, est connue sous le nom de l'appartement du Pape. Pie VII y vécut prisonnier huit mois. L'ameublement en est très beau. Il date de l'Empire, les décorations en ont été restaurées sous Louis-Philippe. On y trouve, entre autres merveilles, des dessus de portes peints par Mignard, de superbes tapisseries des Gobelins, d'après Lebrun, des fauteuils en point de Beauvais, etc. L'appartement est une véritable bonbonnière.

Une curieuse remarque:

L'empereur Guillaume Ier avait exactement, au moment de sa mort, l'âge de son fils, celui de son petit-fils aîné et celui de son arrière-petit-fils aîné, additionnés ensemble.

En effet, l'empereur Frédéric était âgé de cinquante-quatre ans; Guillaume II a vingt-neuf ans et le prince impérial actuel six ans, ce qui fait quatre-vingt-onze ans, l'âge de Guillaume Ier.

28 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BARQUE ROUGE

Par CH. SAINT-MARTIN

CHAPITRE IX

Les mésaventures de Symphorien Beaudrillard

(Suite)

Une minute après, Beaudrillard était remonté sur la Sagittaire et tordait ses vêtements pour en extraire l'eau et la houe, tandis que Morin revenait peu à peu à lui.

Une bouteille d'eau-de-vie, trouvée parmi les provisions de Peltier, permit aux trois hommes de se reconforter.

Le Furet n'y goûta point. Il était d'une sobriété assez rare dans la vallée.

— Je n'aime pas les liqueurs fortes, disait-il naïvement.

Bientôt Morin fut en état de se lever et d'aider Symphorien à remettre le Sagittaire en mouvement. Il versa des larmes sur le jeune prêtre qu'il avait espéré sauver et exprima toute sa reconnaissance à ses sauveteurs.

— Sans vous, disait-il, en serrant la main de Louis, je serais mort à l'heure qu'il est.

— Je le crois, répondait Symphorien, en sou-

riant et en essayant de refaire la raie de ses cheveux.

Une intéressante conversation s'engagea entre les trois hommes sur la marche de l'inondation et le sauvetage des habitants de Beaufort. Là aussi, le dévouement des autorités avait été admirable et Morin cita plusieurs traits dignes d'être conservés. Le maire, M. du Bost, son adjoint, M. de la Cochetière, le curé et ses deux vicaires, aidés de plusieurs personnes et activement secondés par cinquante officiers et trente cavaliers de l'École de Saumur, avaient sauvé presque tous les habitants, réfugiés sur les hauteurs du Vieux Château et assuré des subsistances aux inondés.

Morin louait beaucoup le courage et le zèle de tous les mariniers ses confrères... sauf un, disait-il, qu'il ne connaissait point et qui lui avait fait honte. Aussitôt Symphorien avait dressé l'oreille.

— Qu'a donc fait cet homme? demanda-t-il.

— Il a refusé de nous venir en aide, malgré les ordres de M. de la Cochetière, notre excellent adjoint. Il était pourtant seul dans son bateau!

— Seul? Et comment était ce bateau? Morin leva les yeux avec surprise. L'insistance de Symphorien l'étonnait.

— Un bateau rouge, dit-il, avec une tente.

Louis, Symphorien et le Furet poussèrent un cri.

— La Barque rouge!... Raimbault est près d'ici!

Morin, stupéfait, les regardait les uns après les

autres, Beaudrillard vint le rassurer en s'asseyant près de lui.

— Mon ami, lui dit-il, ne soyez pas surpris. Cet homme qui a refusé de vous aider est un coquin que nous cherchons pour lui tordre le cou.

— Que vous a-t-il donc fait?

— Beaucoup de mal. C'est un assassin et un voleur.

Morin frémit intérieurement. Le calme de Symphorien l'étonnait au plus haut point. Louis et Charlot souriaient auprès du gouvernail.

— Mon ami, reprit Beaudrillard, dites-nous exactement quand vous avez vu la Barque rouge?

— Il y a une heure environ.

— Bien. Et de quel côté se dirigeait-elle?

— A l'ouest, vers Mazé. Elle suit le courant.

— Merci. Maintenant, flons vite et rejoignons le brigand. Il ne nous échappera pas, cette fois.

Pour hâter la marche du Sagittaire, Symphorien et Louis prirent chacun une rame, tandis que le Furet maintenait le gouvernail et que le pêcheur Morin achevait de reprendre ses sens au fond de la barque. On approcha bientôt d'un petit village, appelé Canada, situé à une petite distance de Beaufort, au milieu des prairies arrosées l'hiver par l'Authion et en ce moment complètement recouvertes par l'inondation.

On ne voyait plus à cet endroit que le toit des maisons et les branches des arbres, agitées par le

vent poissant qui s'était élevé sur les eaux.

Le Sagittaire, emporté légèrement par le courant, malgré les efforts des rameurs et de Charlot, tourna le village et se dirigea vers Saint-Pierre-du-Lac et les buttes du Grand-Moulin. Déjà on apercevait dans la brume les hauteurs sur lesquelles sont assises les ruines imposantes du château de Beaufort et les premières maisons de la ville. On entendait aussi, quand les rafales du vent s'apaisaient, les cris des inondés qui s'étaient réfugiés sur les collines, dans le château ou dans l'hospice, et qui pleuraient leur désastre ou réclamaient les secours de la municipalité. Ce jour-là, la ville de Beaufort avait repris son rôle antique de reine et de bienfaitrice des vallées de la Loire et de l'Authion.

L'eau devenait moins profonde à mesure qu'on se rapprochait des hauteurs et de grands chênes se dressaient au-dessus des flots.

— Allons, s'écria Beaudrillard, faisons un grand effort et tournons sur Beaufort en traversant le courant.

Le vigoureux Symphorien donna un formidable coup de rame et se pencha sur sa gauche. Malheureusement il n'avait pas prévu le Furet qui manœuvrait en sens contraire, ni Duparc qui continuait à ramer vers l'ouest. Il en résulta que le Sagittaire tourna sur lui-même et fut entraîné par le flot vers un frêne où le mât se prit dans l'

NOS FINANCES

Extrait d'un journal républicain, le *Sicéle* :

« De nouveaux impôts sont non seulement indispensables à l'équilibre des budgets courants, mais on ne saurait chercher dans d'autres combinaisons le gage du prochain emprunt dont le ministre des finances vient de reconnaître la nécessité.

» Cet emprunt doit alléger les engagements de l'Etat qui se rattachent à la dette flottante et aux opérations de crédit à court terme ; il doit, en outre, donner des ressources pour les dépenses extraordinaires de la guerre qu'on évalue entre 800 millions et un milliard.

» Les engagements de l'Etat, constitués par la dette flottante et la dette à court terme, sont extrêmement élevés.

» Ils comprennent la dette flottante, 977 millions ; les obligations sexennaires émises pour alimenter les derniers budgets extraordinaires, 545 millions ; les obligations sexennaires destinées au service de la garantie d'intérêt des chemins de fer, 252 millions ; les dépôts des caisses d'épargne, 2 milliards 500 millions. C'est un ensemble de 4 milliards 244 millions. »

Cette situation, les députés et les journaux conservateurs l'ont maintes fois signalée.

TENDANCE FUNESTE

« L'homme nait laboureur : il est d'une mauvaise morale et d'une mauvaise politique de l'engager, par la fortune et par les honneurs, c'est-à-dire par l'avarice et par l'ambition, à abandonner la charrue et les champs. »

C'est en lisant Alphonse Karr que j'ai noté cette phrase, pleine de bons sens. Si j'ai bonne souvenance, elle se trouve dans une lettre qu'il adressait, il y a au moins trente ans, à M. Tourret, ancien ministre de l'Agriculture.

Esprit clairvoyant et juste, ce grand écrivain qui se repose aujourd'hui de ses travaux littéraires en jardinant sous le beau climat de Nice, voyait très bien quelle erreur on commettait en poussant les enfants des campagnes dans les carrières libérales. Il bondissait d'indignation à l'idée qu'on ne donnait de l'éducation aux fils de paysans que pour les faire sortir de leur sphère.

De sa plume fine, satirique, incisive, il indiquait la bonne marche à suivre, il railait tous ceux, si nombreux, hélas ! qui trouvaient qu'un laboureur en sait toujours assez pour planter des choux et ramer des haricots.

S'élevant contre tous, il oserait dire que personne n'est trop savant pour être agriculteur, et que presque personne ne l'est assez. Il écrivait qu'un bon laboureur est l'égal d'un grand poète et d'un grand homme d'Etat ; mais qu'un poète médiocre et un brouillon ou un parvenu sans talents ne sont pas du tout les égaux d'un bon laboureur.

Alphonse Karr déplorait amèrement cette

tendance, déjà si forte il y a trente ans, à ne laisser aux champs que les bras sans tête. Dans « Clovis Gosselin », un roman simple qui ne fut pas assez pris au sérieux, il essaya de combattre cette tendance funeste. Je reviendrai peut-être un jour sur ce livre que je voudrais voir dans toutes les bibliothèques de villages. Jusqu'ici, je connais peu d'ouvrages qui méritent à si bon droit d'être placés dans les mains de nos paysans.

Ce que disait et écrivait M. Karr il y a une trentaine d'années, on l'a répété depuis, et nous le répétons encore toutes les fois que nous en avons l'occasion. Plus ça change, a dit quelqu'un qui n'était pas un sot, plus ça change et plus c'est la même chose.

Les cultivateurs continuent à envoyer étudier à la ville leurs fils intelligents, et gardent les autres avec eux. Les premiers ne sont point faits pour le vil métier de laboureur ; les autres restent aux champs et conduisent la charrue parce qu'ils, paraît-il, sont incapables de faire mieux. On se ruine pour l'instruction des uns, pendant qu'on envoie les déshérités garder les vaches ou les diadons. On tient à l'honneur d'avoir dans la famille un professeur, un « homme de plume », un homme en redingote ; on sacrifie tout pour en arriver là.

Tout enfant chez qui on remarque on croit remarquer de heureuses dispositions pour l'étude, a tout de suite sa vocation trouvée. On le fera entrer dans une administration. Travailler aux champs, suivre la charrue du matin au soir, ne suffirait point à occuper son intelligence qu'on qualifie volontiers de vaste et d'extraordinaire. Non, cet enfant prédestiné n'est pas fait pour travailler d'arrache-pied, pour suer d'ahan. Il peut mieux.

Il faut l'envoyer à l'école, le pousser, le pousser bien loin. Il achèvera ses études ; tant pis si les vieilles économies y passent. Il conquerra tous ses titres haut la main ; il subira les examens avec succès. Il arrivera, c'est sûr !

Eh, bien ! oui, le voilà arrivé, bons parents. Votre fils, pardon, monsieur votre fils, est placé. Il est à la ville, nanti d'une position excellente, nous n'en doutons pas. Il gagne tant par mois ; un traitement assuré, des mille et des cents chaque année. Ça ne fera que s'embellir. Dans deux ans, il sera augmenté ; deux ans après, nouvelle augmentation. Et quand il aura usé quelques ronds de cuir, une décoration viendra peut-être récompenser ses hauts mérites et son dévouement admirable. Et la retraite qui l'attend pour la cinquantaine... Ah ! l'heureux gaillard que vous avez fait là, bons parents ! En voilà un qui ira loin, et qui se fiche du tiers comme du quart, et qui ne redoute ni la grêle ni la lune rousse...

Qu'il est heureux ! Mon Dieu, qu'il est heureux !

Mais tenez, suivez-moi ; je vais vous montrer autre chose. Changement de décor !

Il y a quelques jours, un monsieur, dont je tairai le nom et même les initiales, se présentait à l'école où j'exerce, et nous fai-

sait remettre à mes collègues et moi une manière de demande de secours.

J'ai saim ! nous disait ce malheureux. Il ne me reste plus un centime. J'ai tout vendu, je suis sur le pavé. Quelques sous, de grâce...

Et notez, s'il vous plaît, que ce mendiant n'était point le premier venu. Il avait bel et bien dans sa poche le brevet supérieur et le brevet de Cluny. Né dans la Haute-Garonne, il était passé par l'école normale primaire de Toulouse, puis par l'école normale spéciale de Cluny. Il avait, lui aussi, conquis ses titres haut la main, et pourtant aujourd'hui le moindre ducaton ferait bien mieux son affaire.

Pourquoi cet ancien maître d'études, après quatorze années de service, était-il réduit à cette misère ? Ah ! ici, je ne suis pas sûr de connaître le fin mot. Naturellement, M... rendait l'administration responsable de ses malheurs. Mais qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. D'ailleurs, peu m'importe. Ce que je veux surtout retenir, ce que je veux surtout vous montrer, bons parents qui me prêtez l'oreille, c'est cette infortune à coup sûr touchante, c'est la dégradation de ce fonctionnaire forcé de tendre la main.

— C'est une exception, n'est-ce pas ?

— D'accord, mais une exception qui n'est pas si rare que vous croyez. La classe des ratés, des déclassés, des déçus, est, hélas ! beaucoup trop nombreuse. Tout n'est pas rose dans les professions libérales. Il faut voir cela de près pour s'en faire une idée juste.

Combien de bureaucrates, de petits employés de toutes sortes ne mangent pas tout leur saoul ! Combien en est-il que la misère entraîne au vice ! C'est que, comme disait notre ancien poète Villoy :

Nécessité fait gens mesprendre
Et fait saillir le loup des boys.

Mais mon fils n'est pas un raté, dites-vous.

Parbleu, je le sais bien. Et pourtant, tous ces malheureux dont nous parlons sont enfants de quelqu'un. La plupart ont leurs parents à la campagne, cultivateurs comme vous. Et ces parents, quand ils parlent de leurs fils, en ont, comme on dit vulgairement, plein la bouche. Quelle déception, quand il les retrouvent et les voient tels qu'ils sont !

Beaucoup doivent s'écrier, comme Figaro retrouvant ses parents : Ah ! ils ne sont pas si magnifiques que si je me les étais galonnés...

Qu'on me dispense de conclure.

(Journal des Campagnes.) HECTOR ETEVE.

ÉTRANGER

On télégraphie de Berlin :

« M. de Bismarck, qui avait annoncé son départ pour Friedrichsruhe, s'est soudainement ravisé.

» On croit que les démêlés avec l'impératrice Victoria ne sont pas étrangers à ce contre-ordre. »

les jambes.

— Comment le ferai-je sécher ? se demandait-il. Je ne peux pourtant pas... Non, ce ne serait pas convenable. Mais quand ma chemise sera sèche...

Et Symphorien, doucement assis et bercé sur une branche, à califourchon, les jambes pendantes, les mains sur les genoux, contempla avec délices sa chemise qui flottait comme un drapeau blanc à l'extrémité du chêne.

Il n'y avait pas à craindre qu'elle s'envolât. Symphorien l'avait solidement attachée.

Quelques minutes s'écoulaient ainsi. Le digne célibataire contemplait de loin la ville et la vallée de Beaufort, entourée ou couverte par les eaux.

(A suivre.)

Deux mendiants, installés sur le pas d'une porte dans un quartier élégant, viennent de recevoir la double aumône d'un monsieur et d'une dame.

— Ah ! fait l'un, — un sentimental — ça a bon cœur, les amoureux ! Je ne manque jamais de m'adresser à eux.

L'autre, une espèce d'affreux Thomas Vireloque : — Moi non plus. Et puis ça m'amuse tant de penser comme ça les embête chacun de me donner, et qu'ils y sont forcés !

Modestia.

Entendu à l'inauguration d'une statue : — Moi, si jamais on m'élève une statue, je demande la tour Eiffel pour piédestal !

En Allemagne, on procède à de grands remaniements dans l'état-major. Tout d'aujourd'hui c'est le général Aweyden, commandant la division de Posen, qui est remplacé par le général de Roon. Le prince Georges de Saxe est nommé inspecteur général de la deuxième armée, comprenant les 9^e, 40^e et 42^e corps.

Il est de plus très sérieusement question d'appeler à d'autres fonctions le général d'Albedyll, chef du cabinet militaire de l'Empereur ; il serait remplacé, dit-on, par le général de Hahnke, qui est considéré comme l'un des officiers les plus distingués de l'armée.

Ce n'est pas tout : Guillaume II a pour la marine une sollicitude toute particulière. Pour le lui prouver, il vient de nommer M. de Monti aux fonctions de chef d'amirauté, — par intérim.

Cette nomination, de quelque façon modeste qu'on la présente, a une grande importance, car M. de Monti est le premier marin qui remplira ces hautes fonctions ; jusqu'ici, c'était un général de l'armée de terre qui avait toujours dirigé l'amirauté ; M. de Caprivi était général d'infanterie. Il est probable que, dorénavant, on abandonnera ces errements.

On est d'autant plus disposé à les abandonner que M. de Monti, chef d'amirauté intérimaire, deviendra bientôt titulaire définitif de l'emploi.

Des avis de Londres, enregistrés par le *Liverpool Courier*, portent que le gouvernement anglais surveille activement les dynamitards irlandais, ayant reçu des avis alarmants d'Amérique à ce sujet.

La police de Liverpool suit avec la plus scrupuleuse attention les personnes arrivant à Liverpool ainsi que celles qui quittent le port pour se rendre en Amérique.

Les trains également sont surveillés de près, et des détectives voyagent sur les lignes de chemin de fer toute la journée.

Trois délégués du gouvernement sont arrivés à Liverpool samedi et se sont livrés aux investigations les plus sérieuses.

Du reste, les révolutionnaires s'agitent partout et l'on prétend aussi, en Allemagne et en Russie, que c'est sur la demande du Cabinet de Saint-Petersbourg et par crainte des nihilistes, que le lieu de l'entrevue avec le Czar est tenu secret.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

Conseil Municipal de Saumur

Séance du 9 juillet.

(Suite)

BUDGET PRINCIPAL DE 1889

Recettes

Les recettes sont établies d'après le budget de l'année actuelle, sauf pour l'octroi qui a été majoré de 3,000 fr. pour équilibrer la situation. Mais cette majoration ne doit avoir aucune conséquence, puisqu'il reste encore de 38 à 39,000 fr. pour les besoins imprévus.

Le total général des recettes tant ordinaires qu'extraordinaires est porté à 443 mille 482 fr. 92.

La lecture de cette nomenclature souleva quelques observations.

M. Bourguignon demanda que l'on obtienne un nettoyage fréquent des gargouilles sous trottoirs. M. Goulard, dans une seule rue, a compté 32 maisons qui ne sont pas encore dotées de ces appareils.

Un autre membre, M. Langlois, rappelle que le Conseil a voté, il y a déjà deux ou trois ans, et accepté les plans et devis de améliorations à apporter à l'hôtel des Postes et des Télégraphes, et rien n'est encore fait.

M. le Maire reconnaît en effet que le public et le personnel des Postes ont à se plaindre de l'aménagement actuel, mais que l'administration supérieure n'est pas pressée de demander l'exécution des travaux acceptés parce qu'elle doit payer intérêt à la Ville, et que... l'Etat n'est pas riche. Si notre maire républicain fait cet aveu, c'est qu'il en sait long sur la détresse des finances de la République.

M. Goulard demande comment il se fait que la Ville ne retire que 20 fr. des kios-

branches tandis que le courant continuait à faire glisser la barque.

Un cri fut poussé par les quatre hommes, mais avant qu'aucun mouvement eût pu conjurer le péril, le *Sagittaire* sombra et tous ceux qu'il portait furent précipités à l'eau.

On n'entendit qu'une exclamation de Beaudrillard :

— Imbécile ! C'est encore moi...

Mais, au même instant, le malheureux, saisi par le courant, fut emporté au loin et disparut, tandis que Louis Duparc, Morin et le Furet s'accrochaient aux branches du frêne. Le *Sagittaire* avait doucement coulé au fond de l'eau et s'était assis sur la prairie, l'extrémité de son mât dépassait le niveau des flots et formait comme une pointe saillante sur la plaine liquide. Le bateau de liège émergea des eaux et vint passer sous les branches où le petit clerc le ressaisit avec une joie naïve. Rien n'était perdu pour Charlot, puisqu'il avait sauvé son chef-d'œuvre !

Pendant ce temps, Beaudrillard nageait avec fureur dans les vastes prairies qui sont entre Saint-Pierre-du-Lac et le Petit-Busset. Il était aveuglé par l'écume que le vent jetait dans ses yeux, arrêté sans cesse par mille obstacles que l'inondation charriait avec elle, et il cherchait de toutes parts un abri.

A la fin, il avisa un chêne magnifique, dont la

splendide chevelure s'élevait au-dessus des flots, et il se dirigea de ce côté.

Bientôt, Symphorien put saisir une branche et se hisser jusqu'au tronc qui dépassait le niveau actuel de l'inondation. Il s'assit, épuisé, et reprit le cours de ses monologues :

— Quel métier !... Es-tu fou, Symphorien, à ton âge, de te livrer à de tels exercices !... Toujours dans l'eau ! Tu en mourras, et qui le pleurera, je te le demande ?

Cette pensée de la mort, qui pouvait le saisir sur son chêne, amena Beaudrillard à de sages réflexions.

Il enleva doucement sa redingote, son gilet, sa chemise, ses souliers de noces, et ne garda que son pantalon. Il poussa un soupir en voyant en quel état son brillant costume avait été mis par les eaux, le tordit un peu pour l'étancher, puis le suspendit aux plus hautes branches du chêne.

On eût dit des signaux de détresse ou des objets disposés pour faire peur aux oiseaux.

Ce spectacle ramena la gaieté sur le front de Symphorien.

— Ah ! ah ! murmura-t-il, voilà une idée lumineuse ! le vent aura bientôt séché tout cela. Alors, je me brosserai et je serai tout à fait propre. Pourvu qu'on ne vienne pas trop tôt me chercher !

Une seule préoccupation troublait Beaudrillard. C'était celle de son pantalon mouillé qui lui gelait

ques de la place de la Bilange, tandis que M. Chanlouineau perçoit des fermiers 100 fr. ans.

M. Combier répond que ces kiosques feront retour à la Ville l'année prochaine, et qu'alors la situation changera.

Dépenses ordinaires

Frais d'administration.....	92.207
Entretien des biens communaux.....	24.900
Dépenses relatives à la salubrité et à la voirie.....	62.735
Sûreté publique; compagnie de sapeurs-pompiers.....	3.900
Dépenses militaires.....	40.000
Etablissements de charité.....	43.750
Les Hospices figurent pour 32,600 fr., le Bureau de bienfaisance pour 5,000 fr., les enfants abandonnés pour 2,050 fr.	
Secours aux anciens employés de la mairie.....	2.990
Cultes; indemnité au pasteur protestant.....	600
Instruction publique.....	86.250
Sur cette somme il est attribué au collège de garçons, 28,050 fr.; au collège de filles, 15,850 fr.; traitements des instituteurs, institutrices et directrices des écoles communales, 27,228 fr.; caisse des écoles, 7,000 fr.	
Beaux-arts.....	6.800
Fêtes.....	7.900
Dépenses ordinaires.....	342.032

Dépenses extraordinaires

Travaux publics: pavages.....	47.500
Dettes municipales: service des emprunts.....	83.928 72
Total général des dépenses.....	443.460 72

Le budget se balance, suivant les propositions du maire, avec un excédent de recettes de 22 fr. 20.

Voici les diverses observations qui ont été présentées au cours de la lecture du budget.

OCTROI

Le maire entrevoit la possibilité de la suppression des octrois; M. Piéron fait une étude à ce sujet et présentera ultérieurement dans un rapport les moyens qui lui paraîtront devoir remplacer cet impôt.

M. le Maire se déclare grand partisan de la suppression de cet impôt vexatoire.

CIMETIÈRE

M. Langlois signale le fâcheux état des murs du cimetière et demande que la commission des bâtiments les inspecte. M. Rivain a constaté que, du côté nord, ils étaient trop peu élevés et pouvaient être facilement franchis.

ECLAIRAGE

M. Langlois demande au Conseil l'éclairage par la Ville de la Société de Gymnastique. Le maire objecte que cet établissement n'est pas communal, et qu'il ne peut appuyer cette demande, qui se renouvellerait par toutes sociétés, musicales ou autres, et que la Ville ne peut s'engager dans cette voie.

BALAYAGE

M. Terrien, à propos du balayage public, propose que la rue du Portail-Louis soit appropriée par la balayeuse pour en décharger les habitants. Le maire veut bien en faire la proposition à l'entrepreneur, mais cette rue ne figure pas dans son cahier des charges.

PONT DE SAINT-FLORENT

M. Langlois rappelle que le Conseil a déjà fait observer que le pont de Saint-Florent était dangereux et qu'il avait déjà été adressé une demande pour qu'il fût établi un treillage qui serait une garantie pour les enfants, laquelle demande est restée lettre morte.

Le maire promet de réitérer la demande au préfet pour qu'elle soit transmise au Conseil général. S'il n'y était pas fait droit, la Ville refuserait de payer l'allocation imputée au chemin n° 50.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

La Société La Saumuroise reçoit 100 fr. de la Ville. La Société de Secours Mutuels, qui est plus ancienne, demande la même faveur. C'est de toute justice; aussi le Conseil lui vote-t-il les 100 francs.

« Mais, dit un membre, elle l'a refusée jadis. » Oui, mais sa situation n'est plus la même.

(La fin à demain.)

A chacun le sien

On nous communique la note suivante :

« Le Conseil municipal de Saumur, dans sa séance du 9 courant, ayant émis un vœu pour que le chemin de fer de Cholet à Saumur fasse sa jonction avec la gare d'Orléans, et traverse la ville, en empruntant la ligne des tramways, les sous-signés croient devoir dégager leur responsabilité en déclarant qu'ils se sont opposés à l'adoption de cette résolution.

» Ont signé :

» MM. E. Sarget, Luard, L. Vinsonneau, G. Terrien, Bourguignon, Grosbois, conseillers municipaux. »

Nous apprenons qu'une protestation contre la ligne de Cholet à travers Saumur se signe en notre ville et qu'elle reçoit de nombreuses adhésions.

Nous ne saurions trop engager nos concitoyens qui ont souci de la prospérité de la ville à se joindre aux signataires.

La déchéance des tramways que nous avons annoncée vient fort à point pour que notre administration municipale, se rendant à la réprobation générale, sollicite et obtienne que les locomotives ne traversent plus Saumur.

Une nouvelle société se constituera évidemment et elle sera heureuse elle-même d'être contrainte à abandonner un mode de traction trop ruineux. Avec chevaux, elle est assurée de réaliser des bénéfices plus certains.

On nous dit que, pour prendre place dans le train de plaisir de Paris, 36 personnes de Saumur seulement ont fait la demande de billets.

Les années précédentes, ces demandes s'élevaient toujours à 250 environ.

Comme les affaires vont bien !! Et comme les populations montrent un grand enthousiasme pour les manifestations républicaines de la capitale!!!

**SQUARE DU THÉÂTRE
MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR**

Chef : M. MEYER.

Concert du SAMEDI 14 juillet 1888, à 8 heures 1/2 du soir.

Programme.

1. Michel Blegier, pas redoublé.
2. Le grand air du Chalet, solo de basse.
3. Lina, polka pour piston.
4. Les Mousquetaires au Couvent, fantaisie.
5. La Fête au village, polka chantée.
6. Hymne national français.

Harmonie Saumuroise

Samedi, 14 juillet, de 4 heures 1/2 à 5 heures 1/2, l'Harmonie se fera entendre place du Roi-René.

Le Chef de musique, V. GOUBEAULT.

DISTRIBUTION DES PRIX

La distribution solennelle des prix aux élèves de l'Ecole chrétienne dirigée par les Frères aura lieu jeudi 19 juillet, à 2 heures, à Notre-Dame du Fort, rue Basse-Saint-Pierre.

LA NOUVELLE LUNE. — Depuis lundi six heures vingt-six minutes du matin, nous sommes entrés dans la nouvelle lune.

L'attentions-nous avec assez d'impatience, cette nouvelle lune?

On nous avait promis qu'elle allait chasser la pluie torrentielle et les orages sans fin.

Hélas! trois fois hélas!

Si nous en croyons les bulletins météorologiques, la nouvelle lune ne nous ramènera pas le beau temps; au contraire, de nouveaux orages sont probables, et la température va rester encore au-dessous de la normale!

O Lune! que Musset a si spirituellement chantée, fais mentir les bulletins météorologiques, et donne-nous un peu de soleil, avec un coin de ciel bleu!

Médaille militaire. — La médaille militaire vient d'être conférée au gendarme Féchant (Jules-Augustin), de la brigade de Doué, compte 24 ans de services et 3 campagnes.

SIGNE DE PROSPÉRITÉ RÉPUBLICAINE

Le nombre des faillites à Paris va progressant; c'est ainsi que du relevé des déclarations faites au tribunal de la Seine, il résulte qu'en juin 177 commerçants ont déposé leur bilan. Ce total est le plus élevé qui se soit produit depuis six mois.

Sur ce nombre, on compte 42 marchands de vins.

GOVERNEMENT ÉCONOMIQUE!

Un républicain indépendant, qui traite, à la Chambre, les questions financières avec une compétence reconnue de tous, M. Amagat, député du Cantal, vient de résumer en quelques chiffres les effets de la politique républicaine.

Dans la discussion qui a précédé, samedi, dans le cinquième bureau, la nomination des membres de la Commission du budget, il a dit :

« Depuis dix ans, nous dépensons 3 milliards 500 millions et nous n'avons que 2 milliards 900 millions à 2 milliards 950 millions de recettes.

» DÉFICIT ANNUEL, 600 MILLIONS.
» DÉFICIT ACCUMULÉ, 6 MILLIARDS. »

La République, depuis dix ans, a endetté la France de SIX MILLIARDS, tout en augmentant les impôts.

C'est un républicain qui le constate.

Théâtre de Saumur.

Un jeune monologiste, élève de Coquelin, M. Beth de Liza, se propose de donner en matinée, samedi prochain, au théâtre de Saumur, une représentation qui promet d'être des plus attrayantes. M. Beth de Liza vient d'obtenir à Blois et à Tours un succès qui, nous l'espérons, va se continuer dans notre ville.

Nous donnerons demain le programme que des affiches spéciales vont faire connaître dès ce soir.

ANGERS. — Un homme asphyxié par des fleurs. — Au moment de mettre sous presse, dit l'Union de l'Ouest, nous apprenons que M. Maillon, empailleur, rue Rangeard, n° 8, à Angers, est mort, asphyxié par deux bouquets de lis qu'il a eu l'imprudence de laisser mardi soir dans sa chambre.

COUR D'APPEL D'ANGERS

La chambre des mises en accusation a renvoyé devant la cour d'assises de Maine-et-Loire le nommé Gervet, 22 ans, né à Ermet (Dordogne), sur l'inculpation de faux en écriture publique et escroqueries.

Gervet était employé aux postes et télégraphes d'Angers. Le 20 février dernier, il envoya deux faux mandats télégraphiques, se montant à 575 francs, à Trélezé et aux Ponts-de-Cé, les toucha et s'enfuit en Belgique, où il fut arrêté.

RÉVOCATION DU MAIRE DE RENNES

On parle beaucoup de la révocation probable de M. Le Bastard, maire de Rennes, qui a reçu le général Boulanger et présidé le banquet donné en son honneur.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 juillet.

Les transactions quoique plus rares suffisent cependant pour maintenir la fermeté des cours. Le 3 0/0 clôture à 83.40; le 4 1/2 à 106.77.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1.348. Les obligations foncières et communales ont un bon mouvement d'affaires. La faveur dont jouissent ces titres est parfaitement justifiée par toutes les garanties qu'ils offrent aux porteurs.

La Société Générale se fixe à 455. Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600. La Banque d'Escompte est demandée à 465.

L'obligation des Immeubles de France clôture à 387. La petite épargne recherche ces titres qui, remboursables à 1,000 francs et rapportant 15 fr. d'intérêt annuel, jouissent de garanties immobilières très sérieuses et sont appelés à une plus-value considérable. Les obligations absolument similaires de la Banque hypothécaire cotent 495, un arbitrage entre ces deux valeurs donnerait un bénéfice de plus de cent francs.

L'action de Panama s'inscrit à 285.

L'action Métaux se tient aux environs de 730, coupon de 40 fr. détaché.

La Compagnie Transatlantique cote 525, ex-coupon.

Peu de variations dans les cours des actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer qui conservent leurs niveaux précédents. Les obligations sont très bien tenues.

Vaubadon (Calvados), le 5 juin 1887. — Depuis longtemps, je souffrais de l'estomac et je ne pouvais pas manger; les Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte m'ont guéri complètement. Pierre Malherbe. (Sign. légalisée.)

Dernières Nouvelles

A sa rentrée à Sheen-House, Monsieur le Comte de Paris vient d'envoyer deux mille cinq cents francs au comité organisateur du Comice agricole qui doit avoir lieu prochainement à Eu.

Le Président de la République et M^{me} Carnot donnent, aujourd'hui jeudi, un dîner à l'occasion de la Fête du 14 juillet et de la revue.

Ce dîner, offert aux généraux et aux chefs de corps prenant part à la revue, sera suivi d'une grande réception ouverte.

La musique de la garde républicaine se fera entendre dans les jardins qui seront illuminés.

Une dépêche du Havre, 14 juillet, annonce qu'une terrible tempête, avec coups de vent du Nord-Ouest, a régné toute la nuit.

A la pointe du jour, une goélette anglaise est venue s'échouer à l'entrée du port.

Les bateaux de sauvetage, mis à la mer, ont pu sauver l'équipage, mais le bâtiment dressé ensuite sur le banc d'Antard est considéré comme perdu.

Berlin, 14 juillet. — Ce soir aura lieu, à la cour, un grand dîner diplomatique de soixante couverts. On dit que l'Empereur saisira cette occasion pour affirmer encore une fois, devant les ambassadeurs des puissances, ses intentions pacifiques.

Le départ de l'Empereur pour Saint-Petersbourg est de nouveau retardé d'un jour. Il ne quittera Kiel que dans la journée de dimanche 15 juillet.

Le froid qu'il fait en France n'est point général.

Une dépêche d'Athènes, 14 juillet, porte qu'il fait dans cette ville, depuis trois jours, une chaleur torride. On signale plusieurs cas d'insolation.

Service spécial de l'ÉCHO SAUMUROIS

Paris, 12 juillet, 1 h. 50 soir.

Le ministre du commerce a soumis au conseil une demande de syndicats d'ouvriers qui désirent organiser une exposition spéciale à l'Exposition de 1889.

Le conseil a décidé d'étudier les précédents avant de prendre une décision.

Le ministre de la marine a reçu aujourd'hui une dépêche des Iles-sous-le-Vent, datée du 3 juillet, annonçant une situation très améliorée. Le calme serait rétabli.

Le ministre des finances déposera samedi un projet de loi relatif à une réforme des successions.

La séance d'aujourd'hui à la Chambre va être probablement très houleuse, à cause de la divergence de vues du gouvernement et de la commission sur la question des ports et de l'interpellation Félix Pyat.

L'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, prévient ses nombreux clients qu'elle délivre, au prix de 1 fr. 50 (45 degrés), 4 fr. 75 (47 degrés) et 2 fr. (50 degrés) le litre, verre compris, des *Eaux-de-Vie blanches* de première qualité pour la conservation des fruits et la préparation des liqueurs. MAISON G. DODESNEL. — P. ANDRIEUX, succ

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux » Maladies de la peau et du cuir chevelu, leigues, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GARLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Études de M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12, Et de M. BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange.

VENTE
SUR LICITATION
Entre majeurs et mineurs,
D'UNE
PETITE MAISON
Sise à Saumur, rue de Poitiers.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M. BRAC, notaire à Saumur, le dimanche 20 juillet 1888, à une heure de l'après-midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra : Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu entre les parties ci-après nommées par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le trente juin mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré ;

Aux requête, poursuite et diligence de : 1° M. Marie-Louise Gigot, épouse assistée et autorisée de M. Moïse Vignaud, tailleur, avec lequel elle demeure à Saumur, et celui-ci pour la validité ; 2° M. Marie Descroix, veuve en premier mariage de M. Louis-Charles Margerie, épouse en secondes noces de M. Jean-Baptiste-Marie-Gustave Prevost, avec lequel elle demeure à Paris, 12, rue Flatters, et celui-ci pour la validité ; 3° M. Sophie-Thérèse Tabouret, veuve François Raspail, propriétaire, demeurant à Marseille,

Demandeurs, ayant M. LE RAY pour avoué ;

Contre : 1° M. Henri-Claude Perret, serrurier, demeurant à Paris, rue du Roi-Doré, n° 11, en sa qualité de tuteur du mineur Louis-Charles Margerie ;

Et 2° M. Alexandre Leynoux, employé, demeurant à Paris, rue d'Eupatoria, n° 5, subrogé-tuteur des mineurs Marthe et Jeanne-Céline Margerie, faisant fonction de tuteur en raison de l'opposition d'intérêts existant entre lesdites mineures et leur mère, tutrice, épouse Prevost,

Défendeurs, ayant M. POPIN pour avoué ;

Il sera, aux jour, lieu et heures sus-indiqués, procédé par le ministère de M. BRAC, notaire à Saumur, commis par le jugement sus-énoncé, à la vente sur licitation aux enchères publique de l'immeuble ci-après désigné,

En présence ou en l'absence après qu'ils auront été dûment appelés de : 1° M. Maxime Josse, marchand de vins à Paris, rue d'Eupatoria, n° 5, subrogé-tuteur du mineur Louis-Charles Margerie ; 2° M. Auguste Descroix, peintre à Paris, passage de la Ferme Saint-Lazare, n° 10, subrogé-tuteur ad hoc des mineures Marthe et Jeanne-Céline Margerie.

DÉSIGNATION
Une petite maison, sise à Saumur, rue de Poitiers, comprenant chambre basse, lieux d'aisances, chambre au premier et au second étage, grenier sur le tout, joignant MM. Dupuy et Frelon.

Mise à prix, quatre cents francs, ci..... 400

S'adresser, pour renseignements : 4° A M. V. LE RAY, avoué à Saumur, 12, rue du Marché-Noir, poursuivant la vente ;

2° A M. A. POPIN, avoué à Saumur, rue Ceadrière, collicitant ;

3° A M. BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait rédigé par l'avoué sous-signé, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.

Saumur, le onze juillet mil huit cent quatre-vingt huit.

V. LE RAY.

Etudes de M. Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 7, Et de M. BEAUMONT, notaire aux Rosiers.

VENTE
PAR LICITATION
Entre majeure et mineurs,
Aux enchères publiques,
D'UNE MAISON
D'HABITATION
Et Dépendances,
Située au bourg de la commune des Rosiers.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche 3 août 1888, à midi, en l'étude et par le ministère de M. BEAUMONT, notaire aux Rosiers.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra : Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties ci-après nommées, par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le sept juillet mil huit cent quatre-vingt-huit ;

Et aux requête, poursuites et diligences de : M. Marie Hiron, cultivatrice, veuve de M. Auguste Marquet, en son vivant journalier, demeurant ladite dame aux Rosiers, ayant pour avoué M. L. ALBERT,

Et en présence de M. Clément Marquet, cultivateur, demeurant au canton de Saint-Nicolas, commune des Rosiers, pris au nom et comme subrogé-tuteur de : 1° Auguste-Clément Marquet ; 2° Marie-Louise Marquet ; 3° et Henri-Joseph Marquet, enfants mineurs issus du mariage d'entre le sieur Auguste Marquet, décédé, et dame Marie Hiron, son épouse, sus-nommés, ayant pour avoué M. V. LE RAY ;

En présence encore ou lui dûment appelé de M. Victor Marquet, cultivateur, demeurant en Chappe, commune de Longué, pris au nom et comme subrogé-tuteur ad hoc des mineurs sus-nommés ;

Il sera procédé, aux jour, lieu et heures sus-indiqués, par le ministère de M. BEAUMONT, notaire aux Rosiers, à l'adjudication publique et à l'extinction des feux de l'immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION
LOT UNIQUE
Une maison d'habitation et dépendances, située au bourg de la commune des Rosiers, habitée par M. veuve Marquet, et deux ares soixante-quinze centiares de terre y appartenant, le tout joignant au midi le quai de la Loire, au nord M. Loiseleur, au levant la mairie des Rosiers et au couchant une ruelle.

Mise à prix..... 3,500 fr.

S'adresser, pour tous autres renseignements :

Soit à M. Louis ALBERT, avoué poursuivant la vente ;

Soit à M. BEAUMONT, notaire aux Rosiers, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé à Saumur, par l'avoué-licencié sous-signé, le 11 juillet mil huit cent quatre-vingt-huit.

LOUIS ALBERT.
Enregistré à Saumur, le 13 juillet mil huit cent quatre-vingt-huit, f° c° . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.
Signé : L. PALUSTRE.

PORNICHET Location Chalet bord de la mer, très belle plage, 7 chambres, salon, cuisine, 2° quinzaine de juillet. Aodt 450 fr. — Renseignements complets au bureau du journal.

CHAPELLERIE FRANÇAISE
Rue Saint-Jean, n° 50, Saumur

P. ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de prendre la suite d'affaires de M. PLOUZEAU et que l'on trouvera dans son magasin un grand assortiment d'articles de *Chapellerie et Coiffures* en tous genres, des plus nouveaux, provenant des meilleures fabriques, et qu'il vendra à des prix très modérés. Une visite à son magasin suffira pour s'en convaincre.

Spécialité de Coiffures pour Enfants.

A LOUER
PRÉSENTMENT
BEL APPARTEMENT
AVEC EAU DE LOIRE ET GAZ
Rue Nationale, 29, au 1^{er}.
S'adresser à M. BRETON, couvreur, rue de l'Hôtel-Dieu.

M^{me} V^e HERVÉ
6, rue Saint-Jean,

A l'honneur d'informer sa clientèle que, par cause d'agrandissement elle transfère ses ateliers de couture, à partir du 9 juillet,

Rue d'Orléans, 1, et rue Saint-Jean, 63.

A CÉDER
BONNE ÉPICERIE
Près Saumur.
S'adresser chez M. COURTET, rue Dailly.

A VENDRE
Une CHIENNE de 3 ans ;
Un CHIEN de 13 mois, épagneul.
S'adresser chez M. OGER, charpentier à Bagneux.

A VENDRE
CHIEN DE CHASSE épagneul, 4 ans, bien dressé.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS M. NEVEU Raphaël, courtier en vins à Saint-Hilaire-Saint-Florent, fait savoir à Messieurs les Propriétaires qu'il a à vendre plusieurs milliers de **fûtailles françaises vides** à des prix avantageux.

MANUFACTURE
DE
PIANOS et HARMONIUMS
LÉPICIER & COLLMANN
Rue de Montreuil, 119, Paris.
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or, et autres.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, seul accordéon de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la maison Lépicier et Collmann, est en ce moment à Saumur.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS
HENRI EICHE
Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODRET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 25	12 50	7 55	11 25
Chartres	6 4		9 6	9 33	2 53	9 44
Chât.-d-Loir	10 24		12 10	1 52	6 34	12 28
Noyant-Méon	11 39		12 54	3 9	7 36	1 13
Linières-Bou-	11 39			3 21	7 47	6 2
Vernantes	11 53			3 36	7 59	6 13
Blou	12 5			3 48	8 11	6 23
Vivv	12 15			3 59	8 20	6 21
SAUMUR						
(Orl.) (arr.)	12 27		1 29	4 10	8 30	1 48
(Orl.) (départ.)	12 33		1 36	4 16	8 34	1 54
Nantilly (arr.)	12 41			4 24	8 41	7
SAUMUR						
(Etat) (arr.)	12 51			4 36	8 51	7 11
(Etat) (départ.)		8 31	10 37		4 18	8 30
Nantilly (départ.)		8 37	10 44		4 25	8 43
Chacé-Varr.		8 48	10 53		4 31	8 49
Brézé s.-Cyr.		9 2 11			4 39	8 56
Montreuil		9 19	11 24		4 47	9 8
Thouars			11 57		2 34	5 33
Niort			3 58		4 24	7 59
Saintes					6 28	11 05
Bordeaux					9 19	3 36

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Mixte		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			5 15		8 20			
Saintes			7 15	8 48		11 39		6 26
Niort			9 32	10 20		2 5	5 30	8 10
Thouars			12 14	12 32	1 30	4 15	8 21	9 59
Montreuil	9 35	6 38		12 59	2 03	4 55	9 06	10 31
Brézé s.-Cyr.	9 53	7 18			2 38	5 18	9 41	
Chacé-Varr.	10 07	7 27			2 46	5 22	9 49	
Nantilly (arr)	10 13	7 34			2 51	5 21	9 55	
SAUMUR								
(Etat) (arr.)	10 22	7 45			3 02	5 42	10 03	
(Etat) (départ.)		7 25	11 25		2 41	5 20		
Nantilly (départ.)		7 38	11 36		2 53	5 33		
SAUMUR								
(Orl.) (arr.)		7 47	11 44	1 29	3 01	5 41		10 58
(Orl.) (départ.)		7 57	11 54	1 37	3 05	5 45		11 5
Vivv		8 10	12 09		3 17	5 57		
Blou		8 19	12 18		3 26	6 06		
Vernantes		8 32	12 33		3 39	6 19		
Linières-Bou-		8 45	12 46		3 51	6 30		
Noyant-Méon		8 59	1	2 14	4 04	6 42		11 42
Chât.-d-Loir		10 7	2 15	2 53	5 09	7 48		12 24
Chartres		2 50		6 51	9 37	12 4		3 22
Paris		3 25		8	11 50	2 27		5 10

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Directe		Omn.		Omn.		Omn.		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	11 55		6 10	8 40	12 07		3 10		7 35	
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	3 57	5 35	9 33		10 01	
La Ménitrie	2 52	7 10	9 09	11 58	4 42	6 10	10 01			
Les Rosiers		7 19	9 17	12 07	5 32	6 59				
St-Clément		7 26		12 14	6 29	6 39				
St-Martin		7 33		12 21	7 07	6 39				
Saumur (a.)	3 22	7 46	9 33	12 24	8 20	6 52	10 24			
(départ.)	3 27	7 52	9 37	12 28	8 21	7	10 24			
Varennes		8 05	9 48	12 51	8 45	7 13				
Port-Boulet		8 52	9 57	1 03	9 01	7 29	10 40			
Langeais		4 26	8 59	10 19	5 46	8 09	11 48			
Tours		5 05	9 42	11 05	6 35	8 51	11 48			
Paris		10 39		3 06	8	2 35	4 01	5 07		

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	9 37	4 31			
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50			
Chinon	9 54	12 50	7 14			

POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	8 45	12 50		6 15	
Moncontour	7 41	10 49	2 27		8 22	
Loudun	8 42	1 46	3 4		9 24	
Montreuil (a)	9 21	3 24	4 38		10 9	
(départ.)		9 29	4 26	5	9 30	
le Vaudeinay	9 40	4 40	5 10	9 41		
Baugé	9 50	5 30	5 19	9 52		
Doué	9 57	6 16	5 26	10 1		
Angers	10 17	7 5	5 46	10 24		

ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS

STATIONS	Omn.		Mixte		Marc.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57			
Marigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42			
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12			
Baugé	6 30	9 07	12 16	1 44	8 21			
le Vaudeinay	6 37	9 16	12 34	1 51	8 31			
Montreuil (a)	6 46	9 26	12 48	2 01	8 41			
(départ.)	7 36		1 26	2 15	9 14			
Loudun	8 24		4 14	3	10 13			
Moncontour	8 55		6 8	9 29	10 48			
Poitiers	10 33		10 46	5	12 16			

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 40	12 48	4 31			
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48			
Bourgueil	9 07	3 23	7			

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Omn.		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	5 30	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 25
Vivv	5 43	1 37	7 33	Clefs		